

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**  
VIE DES QUARTIERS

**CONSEIL DE QUARTIER ROSNY SUD**  
**LE 5 DÉCEMBRE 2023 PREAU HENRI MONDOR**

**Les membres présents** : M. ONIDI, M. TAHON, Mme JARRIGE, Mme ZIGNIN, Mme SOU, Mme DUBOIS, Mme CRAPEZ, M. CESAIRE, Mme SAUNOIS, M. RAMBAUD, Mme DUBOIS, M. LE CASTEL, M. ANTIQUARIO

***11 habitants présents***

**Pour la Ville de Rosny-sous-Bois** :

M. CHAMBORAIRE, Adjoint du quartier Rosny SUD  
M. FAUCONNET, Maire de Rosny-Sous-Bois  
Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité  
M. BANNIER, Brigadier-chef principal  
Mme VAVASSORI, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire en charge de la mobilité, des espaces publics  
M. DAUPHINOT, Directeur de la Vie des quartiers  
Mme MINEO : Cheffe de service citoyenneté population

***Invitée extérieure*** : Mme LANIMARAC, Centre social Pré-Gentil

---

**Ordre du Jour :**

- 1. La Gestion Relations aux usagers (GRU)**
- 2. Le projet social du centre social du Pré-Gentil**
- 3. Le développement urbain**

---

M. THISSE : Les membres du conseil ont tenu à débiter ce conseil public en rappelant leur rôle de conseillers et en expliquant tous les projets et discussions qu'ils ont menés depuis 2021.

**Rôle du conseil et des conseillers de quartier (charte)** : « Le Conseil de quartier constitue une instance consultative et d'échanges et est aussi force de propositions auprès de la Ville dans la gestion

de la vie du quartier. Le Conseil de quartier a vocation à être consulté par la Ville pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions intéressant le quartier ou la ville ».

Projets mis en œuvre par les conseillers de quartier :

- Une balade urbaine à vélo avec un compte rendu et des préconisations travaillées en lien Rosnycyclette, juin 2021.
- Ramassage citoyen en avril 2022. Projet mis en place en collaboration avec le centre social et la direction des espaces publics de Rosny-Sous-Bois. Ce projet avait pour objectif de sensibiliser les habitants du quartier au respect de l'environnement.
- Ensemble, créons un lieu de convivialité : la fête de quartier organisée en novembre 2022 avait pour objectif de sensibiliser habitants et élus au manque d'espaces verts et de lieux de convivialité dans le quartier. Cette fête a eu lieu sur le parking Jean Moulin. L'arrêté municipal interdisant le stationnement a notamment permis de mettre en fourrière et d'enlever toutes les épaves. À cette occasion festive, un questionnaire a été distribué, et la plupart des retours ont été unanimes sur la nécessité de créer ce type d'espaces dans le quartier.

## **La Gestion Relation aux usagers (GRU)**

---

La présentation était très concrète et comprenait une démonstration de l'application. La responsable a efficacement illustré les diverses possibilités offertes par la GRU. Les habitants peuvent faire des signalements instantanément pour tout type de demande via cette application : travaux, épaves, dépôts sauvages. Elle est téléchargeable sur les smartphones et est également accessible sur le site de la ville.

## **Le projet social du centre social du Pré-Gentil**

---



Un temps d'échange a eu lieu autour de la question des lieux de vie et du manque d'espaces verts dans le quartier. Il a été question notamment du départ de Rosnycyclette du quartier suite à l'incendie de leur local. Les habitants sont déçus que la Ville n'ait pas apporté de solution de repli à une association très engagée dans le quartier. Mme Vavassori s'est engagée à présenter le local des Berbères à l'association. Une décision pourra être prise après cette rencontre dans le local.

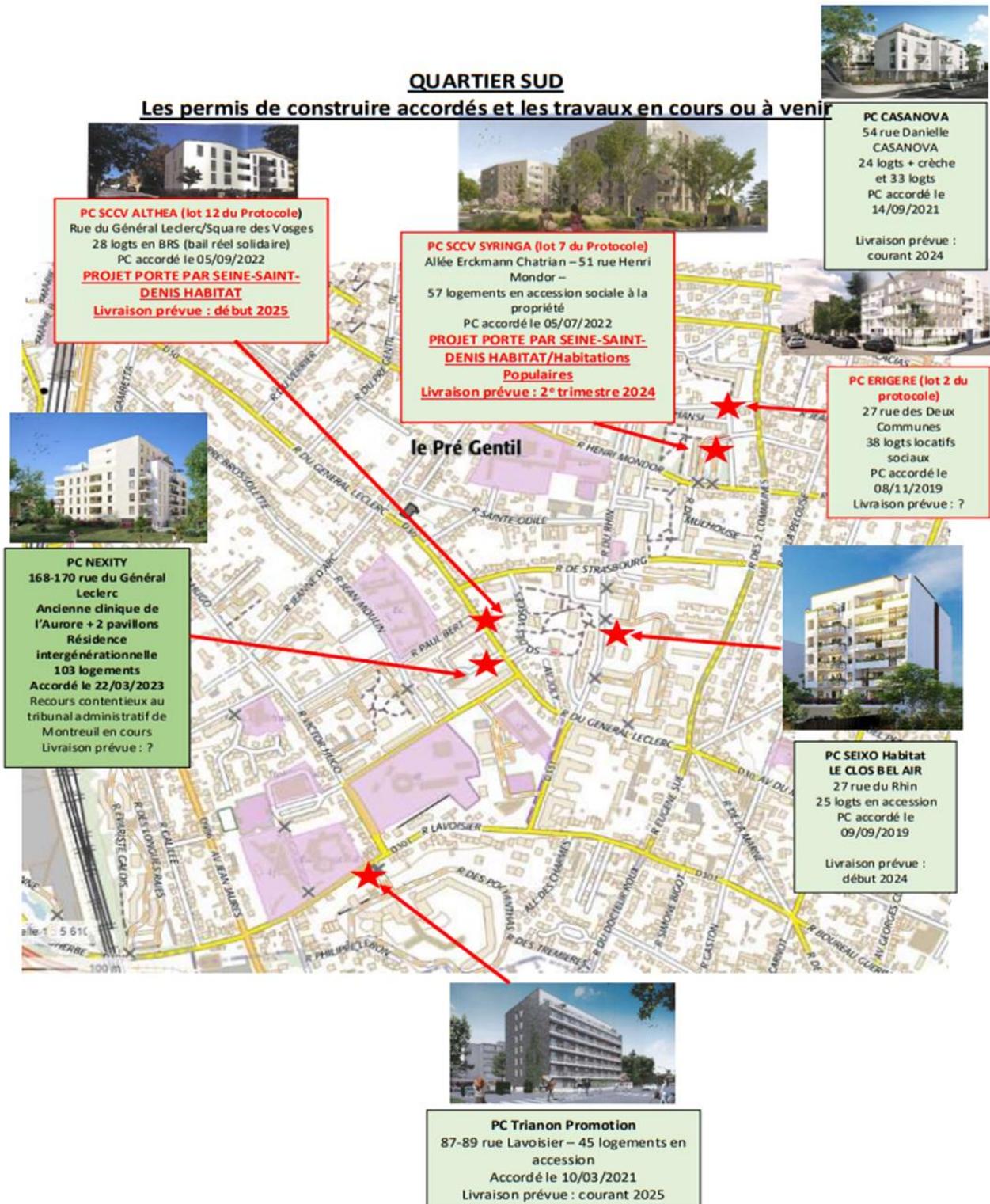
## **Le développement urbain**

---

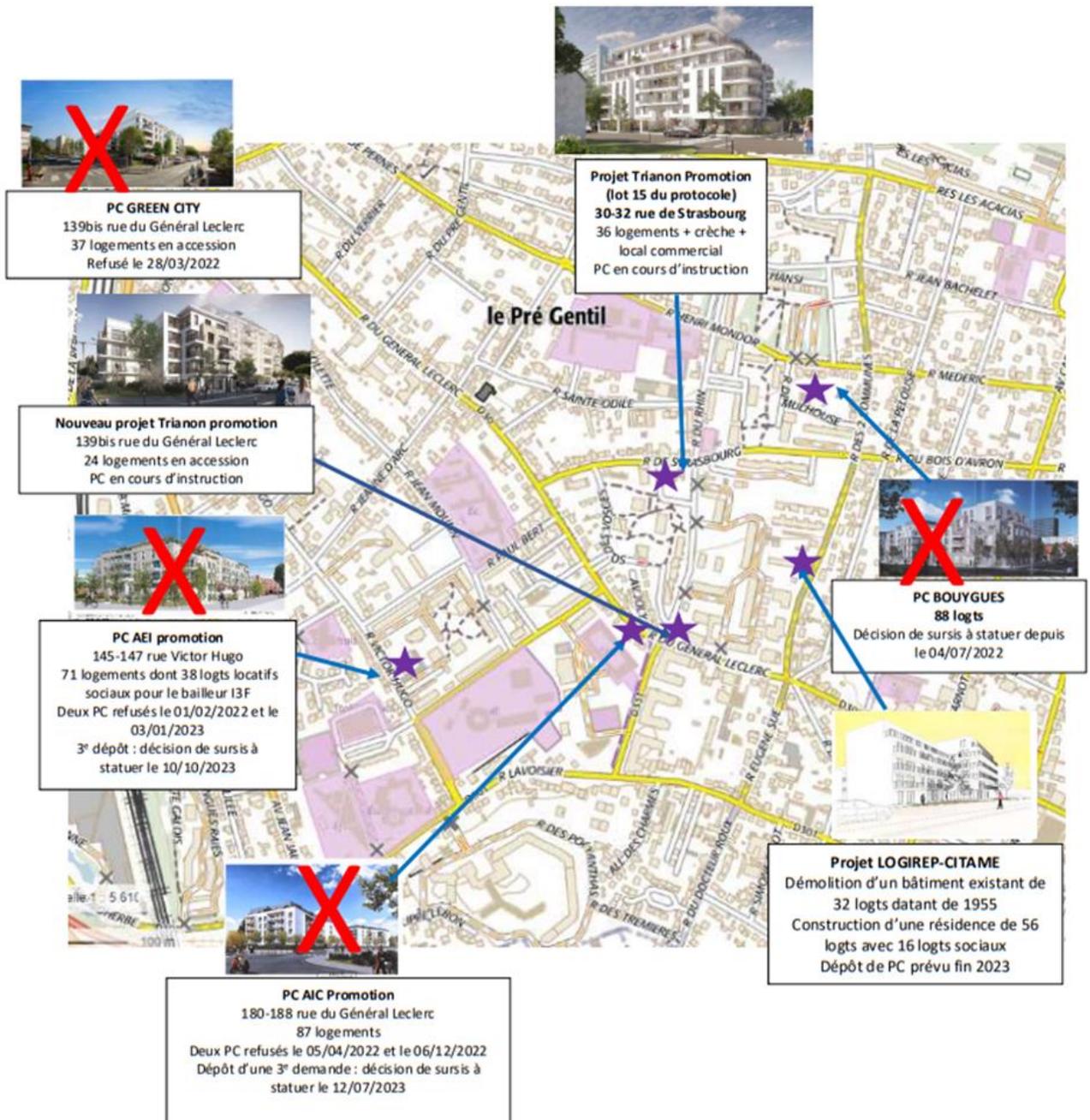
M. le Maire : Le PLUi sera remis au vote le 11 décembre prochain. L'objectif du prochain PLUi est de préserver nos zones pavillonnaires

## QUARTIER SUD

### Les permis de construire accordés et les travaux en cours ou à venir



**QUARTIER SUD**  
**Les permis de construire en cours d'instuction**  
**Les projets refusés ou en sursis à statuer dans l'attente de l'approbation du**  
**PLUi**



### **Echanges/ débats**

**Habitant** : en quoi densifier le quartier va-t-il apporter du mieux-vivre ? Il nous faut plutôt créer des espaces verts pour permettre aux habitants d'avoir un lieu de vie, de rencontre et de jeux pour leurs enfants.

**Habitant** : nous avons appris l'existence du projet Trianon, prévu pour 2025. Pourquoi la Ville n'a-t-elle pas rejeté ce projet ?

**Mme CRAPEZ (membre du conseil)** : Je fais partie du syndic de copropriété de la résidence des 10.000 Rosiers. Le projet Trianon est prévu en face de nos bâtiments. Nous nous sommes battus contre cette construction, mais malheureusement, nous avons échoué au tribunal.

**M. le Maire** : dès l'instant où le projet respecte le PLUi, nous n'avons aucune marge pour le refuser.

**M. THISSE (membre du conseil)** : Vous dites que le futur PLUi sera plus restrictif. Avez-vous la possibilité de bloquer les projets en cours jusqu'au vote de ce PLUi ?

**M. le Maire** : Dès que nous pouvons contrer un projet, nous le faisons. Toutefois, bien souvent, nous n'obtenons pas gain de cause.

**Mme SOU (membre du conseil)** : Quel serait le choix de la Mairie si aujourd'hui vous aviez à choisir entre un projet social (création de tiers-lieux, d'espaces verts...) et un projet de construction de logements ?

**M. le Maire** : Nous aimerions bien proposer la création de projets tournés vers le social, et nous le faisons dès que nous en avons l'occasion. Toutefois, il faut savoir que nous sommes tenus légalement de construire 309 logements par an. Nous essayons de négocier ce chiffre afin de le ramener à 230

**Habitant** : par an jusqu'à quand ?

**Mme VAVASSORI** : Le Schéma Directeur de l'Île-de-France prévoit ces constructions jusqu'en 2040. Le PLUi nous permettra de préserver les secteurs pavillonnaires. La densification est proposée davantage dans les zones commerciales.

**Habitant** : il faut prendre en compte la densité démographique de notre Ville. Nous allons finir par « étouffer ».

**Habitant** : 27 rue des 2 communes : au bout de trois ans le permis n'est plus valable.

**Mme VAVASSORI** : 27 rue des 2 communes fait partie de la convention de 2018. Meme si le projet n'a pas abouti au bout de trois ans, la convention est toujours d'actualité.

**Habitant** : avez-vous des projets concernant la circulation dans Rosny ? Avec cette forte densification cela va être encore plus compliqué.

**Mme VAVASSORI** : nous en avons conscience, d'autant plus que la ville est une zone de transit. Nous allons être accompagnés par un cabinet pour mettre à plat cette question cruciale. C'est un chantier de la mairie pour les années à venir. Sachez cependant que la ligne 11 du métro sera mise en fonctionnement en juin prochain. Nous espérons qu'elle va décongestionner les routes. En plus du plan de circulation, un plan de mobilité sera également mis en réflexion.

**Habitant** : nous avons envoyé un courrier au maire proposant différentes solutions concernant les difficultés de circulation. Nous proposons, entre autres, de changer le sens de circulation dans certaines rues. Quelles sont les solutions de la Mairie pour apaiser la circulation ?

**Mme VAVASSORI** : changer le sens de circulation avec une demande par courrier n'est pas possible. D'ailleurs nous avons répondu à ce courrier il y a quelques mois déjà.

**Mme SAUNOIS** : si Rosny est une ville de transit, nous pourront l'être également pour les vélos en sécurisant davantage les sens de circulation.

**Mme VAVASSORI** : cela fait partie de la réflexion autour du plan de circulation. Le tracé du RER vélo passe à Rosny, au Centre-Ville. Pour le moment, ce projet est refusé par les commerçants et une partie des habitants. Nous lancerons un processus de concertation avec les habitants autour de ce sujet.

**Mme CHABERT** : Je suis de plus en plus découragée dans mon rôle de conseillère de quartier. Nous avons le sentiment que rien ne change. Le quartier et ses habitants réclament plus d'espaces verts, nous sommes contraints de marcher plus de 25 minutes pour rallier le parc Decesari. Va-t-on avoir un parc dans notre quartier ? Nous proposons d'utiliser le parking Jean Moulin pour créer ce nouvel espace.

**Mme VAVASSORI** : la ville se construit de jour en jour avec ses difficultés. Nous n'avons pas les moyens de construire un parc dans votre quartier. Pour le parking Jean Moulin, dès que le budget nous le permettra, nous en ferons une partie végétalisée mais pas sur la totalité du parking.

**M. CHAMBORAIRE** : merci pour ces échanges. Les conseils de quartier ouverts au public seront organisés chaque année pour permettre ce type d'échanges avec vous tous. Sachez que nous sommes à votre écoute pour faire évoluer vos quartiers et préserver le vivre-ensemble. Nous clôturons la séance.